



# Détails du spectacle en ligne et invitation

**GKS IKGH Online Winter Guppy Championship – TRIO 2023/24**

**Date :** 4<sup>th</sup> Novembre 2023

**Lieu :** En ligne.

**Inscription disponible à partir du :** Samedi 30th septembre 2023.

**Demande d'inscription à :** [janehandley4241@hotmail.com](mailto:janehandley4241@hotmail.com)

**Entrée vidéo à partir de:** Samedi 14<sup>octobre</sup> 2023 à partir

**Dernière date et heure de réception de la vidéo:** Mardi 31st Octobre 2023, jusqu'à 20h00.

**Jugement :** Samedi 4<sup>th</sup> Novembre 2023.

**Gestionnaire d'événements :** Jane Handley

Portable: +44 7789394572

Courriel : [janehandley4241@hotmail.com](mailto:janehandley4241@hotmail.com)

## **Afficher les règles :**

9. Chaque éleveur de n'importe quelle association membre de l'IKGH est autorisé à participer à condition qu'il ait élevé les guppys eux-mêmes. (règle 1.6)
10. Le nombre maximum d'inscriptions par exposant sera de 6. (règle 4.3)
11. Les règles et recommandations de l'IKGH, 216 Supplément 8 pour le Championnat de Guppy d'hiver en ligne seront suivies dans la structure de l'événement, le jugement et les conditions techniques.
12. Les trios (= 3 mâles correspondant à la taille et à la couleur) des guppys seront évalués dans la compétition. Une femelle correspondante doit également être présente dans le réservoir de compétition (voir la sous-section 3.1.4 du supplément 4 de l'IHS), mais elle ne fera pas partie de la notation de l'évaluation de la compétition.

## **5. Conditions techniques et règles de l'exposant :**

un. Le numéro d'immatriculation unique doit être affiché en bas à gauche de la citerne et doit être visible tout au long de l'enregistrement vidéo (règle 2.1) – Veuillez envoyer un courriel [janehandley4241@hotmail.com](mailto:janehandley4241@hotmail.com) votrenuméro d'enregistrement et les détails de où envoyer les vidéos.

b. L'enregistrement vidéo doit être effectué après la date d'émission du numéro d'enregistrement.

Si la vidéo est postée ailleurs avant l'annonce des résultats, la vidéo sera disqualifiée. (règle 2.2)

c. L'enregistrement vidéo ne doit contenir aucun titre, filigrane ou publicité. Il doit être continu sans interruption, arrêt et redémarrage ou utilisation de toute forme de photoshop ou logiciel d'amélioration. (règle 2.3)

d. La durée de la vidéo doit être d'au moins 20 secondes et de 30 secondes maximum. Il doit montrer l'ensemble du réservoir de compétition afin que tous les guppys puissent être vus en même temps.  
(règle 2.4)

e. L'enregistrement vidéo doit être au format mp4 et au maximum de 20 Mo, qui peut être chargé dans Youtube. (règle 2.5)

f. Aucun substrat, plante, ornement, aliment, aération ou filtration ne peut être utilisé dans le réservoir pendant l'enregistrement vidéo. (règle 2.6)

g. Le réservoir utilisé pour l'enregistrement vidéo doit avoir une largeur de paroi avant de 20 cm.  
(règle 2.7)

h. Le fond du réservoir doit être noir ou bleu et sans motifs ni reflets.  
(règle 2.8)

iii. Une règle métrique doit être placée à l'extérieur de l'arrière de la paroi arrière du réservoir, pour être utilisée comme point de référence. La règle doit être blanche, aucune autre couleur n'est autorisée. (règle 2.9)

j. L'éclairage utilisé doit être permanent et immuable et uniquement artificiel blanc ou naturel l'éclairage est autorisé. (règle 2.10)

k. Le dispositif d'enregistrement vidéo doit se trouver à une distance telle que la paroi avant du réservoir le réservoir remplit tout l'écran de l'appareil d'enregistrement. c'est-à-dire pour que les poissons soient toujours visible dans l'enregistrement et que les environs du réservoir ne sont pas visibles. (règle 2.11)

l. L'enregistrement vidéo doit être horizontal et non vertical. (règle 2.12)

m. Aucun arrière-plan audio n'est autorisé dans l'enregistrement vidéo. (règle 2.13)

n. L'enregistrement vidéo envoyé aux organisateurs doit être identifiable pour inclure; les éleveurs nom et prénom, le nom de leur club et le code IHS Guppy.  
Par exemple, John Smith\_GKS\_A1\_6\_1 – Notez qu'il s'agit du nom du fichier et qu'il ne doit pas être inclus ou visible dans l'enregistrement vidéo. (règle 2.14)

o. L'organisateur peut modifier ou corriger le code guppy donné par l'éleveur participant.  
(règle 2.15)

p. Les organisateurs n'incluront pas de vidéos de mauvaise qualité ou d'expositions malsaines. (règle 2.16)

q. La décision des organisateurs est définitive et incontestable. (règle 2.17)

r. Les décisions des juges sont incontestables. (règle 2.19)

## 6 **Récompenses**

e. Chacun des grands gagnants du Broad Tail; Les sections de queue d'épée et de queue courte obtiendront un trophée. Un autre trophée sera décerné pour l'exposition la plus pointue du salon. (Règle 6.4)

f. Un certificat électronique sera délivré pour (règle 6.1 et 6.2) :  
1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de Broad Tail; Queue d'épée et queue courte.  
1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chacune des 13 normes de forme de queue.

c. Chaque Participant recevra tous les résultats du spectacle par voie électronique. (règle 8.2)

7. Tous les droits de propriété de l'enregistrement vidéo deviennent la propriété de l'organisateur et peuvent être publié sur YouTube.

8. Les participants à l'exposition acceptent les règles susmentionnées et les règles plus larges comme défini dans le IKGH Supplement 8 Online Winter Guppy Championship.